GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non-pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie d'abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Câble, navette, chaise
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, Télésiège, Téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, marécage
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Glaise, glaise sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements) — R
Résineux — R
— à sapin et/ou épinette blanche — R (S)
— à épinette noire et/ou épinette rouge — R (E)
— à pin blanc et/ou pin rouge — R (PB)
— à pin rouge — R (PR)
— à pin blanc — R (PB)
— à pin gris — R (PG)
— à peuplier — R (Peu)
— à mélèze — R (Mel)
— (plantation) — R P
Pessière — (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portie résineuse) — E (E)
— à thuya (cèdre) — E (C)
— à mélèze — E (Mel)
— à pruche — E (Pru)
— à pin blanc et/ou pin rouge — E (PB)
— à pin rouge — E (PR)
— à pin gris — E (PG)
— à sapin et/ou épinette — E (S)
— (plantation d'épinette blanche) — E pb p
— (plantation d'épinette de Norvège) — E pn p
— (plantation d'épinette noire) — E pn p
— (plantation d'épinette rouge) — E pr p
Sapinière — (le sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse) — S (S)
— à thuya (cèdre) — S (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge — S (E)
— à pin blanc et/ou pin rouge — S (PB)
— à pin rouge — S (PR)
— à pin gris — S (PG)
— à mélèze — S (Mel)
— à peuplier (de sapin baumier) — S (Peu)
Pinède à pin blanc — Pb (PB)
— avec pin rouge — Pb (PR)
Pinède à pin rouge — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse) — Pr (PR)
— avec thuya (cèdre) — Pr (C)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge — Pr (E)
— avec mélèze — Pr (Mel)
— avec pin blanc — Pr (PB)
— avec pin gris — Pr (PG)
— avec sapin et/ou épinette blanche — Pr (S)
— (plantation) — Pr p
Pinède à pin gris — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse) — Pg (PG)
— avec thuya (cèdre) — Pg (C)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge — Pg (E)
— avec pin blanc — Pg (PB)
— avec pin rouge — Pg (PR)
— avec sapin et/ou épinette blanche — Pg (S)
Cédrière — (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse) — C (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge — C (E)
— à mélèze — C (Mel)
— à pin blanc et/ou pin rouge — C (PB)
— à pin rouge — C (PR)
— à pin gris — C (PG)
— à pruche — C (Pru)
— à sapin et/ou épinette blanche — C (S)
— (plantation de thuya) — C p
Pruchière — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse) — Pu (Pru)
— à thuya (cèdre) — Pu (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge — Pu (E)
— à mélèze — Pu (Mel)
— à pin blanc et/ou pin rouge — Pu (PB)
— à pin rouge — Pu (PR)
— à pin gris — Pu (PG)
— à sapin et/ou épinette blanche — Pu (S)
— (plantation) — Pu p
Mélèzin — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse) — Mel (Mel)
— à thuya (cèdre) — Mel (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge — Mel (E)
— à pin blanc et/ou pin rouge — Mel (PB)
— à pin rouge — Mel (PR)
— à pin gris — Mel (PG)
— à sapin et/ou épinette blanche — Mel (S)
— (plantation de mélèze européen) — Mel p
— (plantation de mélèze japonais) — Mel p
— (plantation de mélèze laricin) — Mel p

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements) — Tendance feuillue / Tendance résineuse
Feuillus d'essences intolérantes avec pin gris — F1 (PG) / F1 (PG)
— avec pin blanc — F1 (PB) / F1 (PB)
— avec pin rouge — F1 (PR) / F1 (PR)
— avec sapin — F1 (S) / F1 (S)
— avec épinette noire ou rouge — F1 (E) / F1 (E)
Bouleaux à bouleaux blancs — B1 (B) / B1 (B)
— avec épinettes noire ou rouge — B1 (E) / B1 (E)
— avec pin gris — B1 (PG) / B1 (PG)
— avec pin blanc — B1 (PB) / B1 (PB)
— avec pin rouge — B1 (PR) / B1 (PR)
— avec sapin — B1 (S) / B1 (S)
Bouleaux à bouleaux jaunes avec épinettes noire ou rouge — B2 (E) / B2 (E)
— avec pin gris — B2 (PG) / B2 (PG)
— avec pin blanc — B2 (PB) / B2 (PB)
— avec pin rouge — B2 (PR) / B2 (PR)
— avec sapin — B2 (S) / B2 (S)
Peupleraies — Pe (Peu) / Pe (Peu)
— avec pin gris — Pe (PG) / Pe (PG)
— avec pin blanc — Pe (PB) / Pe (PB)
— avec pin rouge — Pe (PR) / Pe (PR)
— avec épinette noire ou rouge — Pe (E) / Pe (E)
Érablières rouges — Er (R) / Er (R)
Érablières sucres — Es (S) / Es (S)
— à pin blanc — E (PB) / E (PB)
— à pin rouge — E (PR) / E (PR)
— à épinette noire — E (E) / E (E)
Mélangés à feuillus tolérants — MFR (F) / MFR (F)
sur station humide — MFR (F) / MFR (F)

FEUILLUS (groupements)
Feuillus — F
— d'essences intolérantes — F
— d'essences tolérantes — F
— sur station humide — F
— (plantation) — F p
Bouleaux à bouleaux blancs — B
— à bouleaux jaunes — B
Peupleraies — Pe
Érablière rouge — Er
Érablières — Er (R)
— à bouleaux blancs — Er (B)
— à bouleaux jaunes — Er (B)
— à peupliers — Er (P)
— à feuillus d'essences intolérantes — Er (F)
— à feuillus d'essences tolérantes — Er (F)
Plantation d'érable à sucre — Er p
— de bouleau jaune — Bo p
— de peuplier — Peu p
— de peuplier hybride — Peu p

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (aérienne)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle — cp
Coupe partielle en bandes — cb
Coupe partielle par bande — cr
Coupe partielle plus épidémie légère — cm
Chablis partiel — ch p
Épidémie légère — ep
Brûlis partiel — br p

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale — cf
Chablis — ch
Chablis total — ch
Épidémie sévère — es
Friche — fr
Plantation — p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE:
0 (ans)	0-30 ans
30	31-40 »
50	41-60 »
70	61-80 »
90	81-100 »
120	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
90-30 »	30-90 »
90-50 »	50-90 »
120-50 »	50-120 »
120-70 »	70-120 »

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne — Peuplé à dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges entre 0 et 30 ans. Autres peuplements majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vieux inéquienne — Peuplé à dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges entre 30 et 90 ans. Autres peuplements majorité des tiges ont plus de 90 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	°
Forte	61 à 90 %	°°
Abrupte	91 à 120 %	°°°
Nécessite escarpe de pente	> 120 %	°°°°

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S (E) C3 c2 10 m 0 — S : sapinière ; (E) : épinette noire ; C3 : classe de pente ; c2 : classe d'âge ; 10 : perturbation ; m : mode de densité ; 0 : classe de densité ; sous groupe d'essences ; groupement d'essences

R (S) C2 D1 — R : résineux ; (S) : sapin ; C2 : classe de pente ; D1 : classe d'âge ; origine ; mode de densité ; classe de densité ; type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. - BLAIS, MC NEIL & ASS.
SIGNATURE: [illegible]

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.
SIGNATURE:

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative — 6
Unité de gestion — 62-1
Unité d'aménagement
Unité de sondage — 000 00 20
Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique — 31J02*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée — 63I*
Municipalité — 62409*
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle
Région écologique — 1b*
Municipalité régionale de comté M.R.C. 678 D'AUTRAY*

* Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière — Photographie aérienne : 1983 / Année de publication : 1984 / Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 15/8/84
Déclinaison magnétique : 16° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-14 S.E.	31-13 S.O. S.E.	31-12 S.O.
	N.E. N.O.	N.E. N.O.
31-11-13 S.E.	31-11-14 S.O. S.E.	31-11-15 S.O.
	N.E. N.O.	N.E. N.O.
31-11-12	31-11-11	31-11-10

31 H/14 N.O.

FORÊT PRIVÉE

53